

# **Décharge de responsabilité**

Bien que personnellement, je pense qu'une décharge de responsabilité ne soit pas vraiment nécessaire, il y a des compagnies d'assurance RCP qui demandent qu'on ait ce genre de document en cas de problème.

Voici donc un exemple, apparemment complet et acceptable pour ces compagnies, que vous pouvez soumettre à vos clients/consultants.

Si vous avez des commentaires ou des améliorations, nous les acceptons naturellement et les publierons volontiers dans le numéro suivant.

Je soussigné(e) NOM ..... Prénom ..... né(e) le ..... à ..... résidant à l'adresse

:

.....  
.....

pouvant être joint(e) au numéro de téléphone suivant/adresse e-mail

:.....

reconnais avoir été informé(e) par M/Mme : .....

Que :

- le Reiki est une technique de relaxation et de bien-être, d'une totale innocuité ;
- le Reiki n'a pas pour finalité directe de soigner des maladies ;
- le diagnostic et le traitement de mes éventuels problèmes de santé ou de ceux de mes proches, relèvent exclusivement de la compétence des médecins ou autres personnes autorisées à pratiquer des actes de soin ;
- en cas de maladie, une visite médicale est vivement conseillée pour la diagnostiquer et la soigner ;
- je déclare comprendre parfaitement bien le sens de tous les paragraphes antérieurs.

En conséquence, je dégage M/Mme ..... de toute responsabilité en cas de dégradation ou de non-amélioration de mon état de santé, pendant ou après les séances de Reiki.

Fait à ..... Le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »